



Le Denier de l'Eglise



Chers amis donateurs,

Vous faites partie de nos plus fidèles donateurs au Denier et je tiens à vous remercier du fond du cœur. Par ce geste de générosité vous témoignez votre attachement à la mission de l'Eglise dans le Puy-de-Dôme.

Notre Eglise catholique ne vit que de dons ! Seule votre participation financière lui permet d'avoir les moyens matériels d'animer la vie de nos paroisses, en assurant une rémunération juste à ceux qui s'engagent à annoncer la parole de l'Évangile : prêtres, séminaristes, laïcs en mission.

Afin de poursuivre sa tâche à votre service, l'Eglise ne peut compter que sur le soutien de ses membres, sur votre soutien. Or, nous sommes trop peu, aujourd'hui dans le Puy-de-Dôme, à participer à la collecte du Denier permettant à l'Eglise d'accomplir sa mission. Il faut que nous soyons plus nombreux à nous mobiliser.

Malgré une réelle mobilisation de nombreux donateurs, dont vous êtes, cette collecte du Denier ne parvient pas à couvrir l'ensemble des charges liées aux personnes en mission dans notre diocèse. L'équation est simple ! Le nombre de donateurs diminue chaque année, alors que le coût de la vie augmente.

Et pour aller encore plus loin dans le soutien que vous témoignez, pourquoi ne pas choisir le prélèvement automatique ? C'est la formule idéale pour apporter votre contribution régulière à l'Eglise, tout en répartissant votre effort financier tout au long de l'année.

Au nom de tous les prêtres du diocèse de Clermont et au nom des laïcs salariés engagés à leurs côtés, je vous lance cet appel, confiant dans votre générosité.

Je vous renouvelle notre plus profonde gratitude pour votre fidèle soutien et j'espère que nous pourrons compter sur votre appui réaffirmé à la mission de l'Eglise en 2016.

Mgr Hippolyte Simon,
Archevêque de Clermont

En 2015, grâce à vous, nous avons pu

- Verser une rémunération aux 83 prêtres en activité, 38 prêtres à la retraite, 2 séminaristes et 33 laïcs en mission ecclésiale,
- Accompagner plusieurs centaines d'enfants et de jeunes sur le chemin de la foi et la découverte de Dieu,
- Célébrer plus de 600 mariages, 3000 baptêmes, 320 confirmations, 4300 funérailles,
- Contribuer à l'organisation de nombreuses activités pastorales dans nos paroisses.

Association Diocésaine de Clermont

9 rue d'Ambert ■ 63000 Clermont-Fd
04 73 98 01 40 ■ dons-legs@eveche63.fr

www.clermont.catholique.fr



Pourquoi participer au Denier ?

Dans le Puy-de-Dôme, le Denier est la principale ressource de l'Eglise catholique.

C'est grâce à cette collecte que notre Eglise peut faire face aux différents besoins liés à sa mission : traitement des prêtres, formation des séminaristes, salaires des laïcs en mission, organisation des activités pastorales...

Elle ne reçoit pour cela aucune aide de l'Etat ou du Vatican.

La collecte actuelle ne permet pas de faire face en intégralité aux dépenses de fonctionnement, car les donateurs sont trop peu nombreux. Il est nécessaire que davantage de catholiques, notamment les plus jeunes, se mobilisent pour la vie de leur Eglise. L'essentiel n'est pas de donner beaucoup, mais de participer selon son cœur et ses moyens.

UN SOUTIEN RÉGULIER

Pour un soutien régulier à votre Eglise, optez pour le **prélèvement automatique** !

LES AVANTAGES POUR VOUS

- Le meilleur moyen pour étaler votre contribution.
- La souplesse de pouvoir choisir le rythme des vos versements.
- La liberté de modifier ou d'interrompre votre soutien à tout moment sur simple demande écrite au diocèse.

LES AVANTAGES POUR VOTRE EGLISE

- Une garantie fondée sur votre engagement dans la durée.
- Une aide pour améliorer la prévision de ses ressources.
- Une formule qui suit le rythme de ses dépenses : prêtres et salariés sont rémunérés tous les mois !

Il y a au moins **4 raisons** de faire un don au Denier dès aujourd'hui :



Pour permettre à nos prêtres d'exercer sereinement leur ministère.



Pour permettre d'avoir des laïcs salariés, comme Sophie et Luc qui accompagnent les enfants ou les jeunes dans le Puy-de-Dôme.



Pour permettre que des animateurs, comme Claire et Sophie se consacrent à la dynamique de votre paroisse.



Pour aider concrètement les prêtres à porter un message d'avenir responsable pour le respect et le partage d'une terre commune.

Déduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

SI VOUS DONNEZ	VOUS DÉDUIREZ	VOTRE DON VOUS COÛTERA RÉELLEMENT
50€	33€	17€
100€	66€	34€
150€	99€	51€
200€	132€	68€